



## AVIS PUBLIC

**Avis public**, est par la présente donnée par le soussigné, Félix Champagne-Picotte, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Édouard, que le conseil municipal a adopté le *Règlement 2020-303 sur l'imposition et le paiement par versements des taxes municipales, des taux de taxation, de compensation et les modalités de perception pour l'exercice financier 2020* lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2020.

Félix Champagne-Picotte, directeur général et secrétaire-trésorier

---

## AVIS D'AFFICHAGE

Je soussigné Félix Champagne-Picotte, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Édouard, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché le présent avis ce 4 février 2020, aux endroits désignés.

En foi de quoi, je donne le présent avis ce 4 février 2020.

Félix Champagne-Picotte, directeur général et secrétaire-trésorier